

8-1-1961

LES BUREAUX DE VOTE

- 1er bureau : Bourse du Travail.
- 2me bureau : Ecole Curie
- 3me bureau : Ecole F.-Durand
- 4me bureau : Ecole Martini.
- 5me bureau : Ecole des Sablottes
- 6me bureau : Ecole des Plaines
- 7me bureau : Ecole Berthe.
- 8me bureau : Bibliothèque.
- 9me bureau : Rue Messine
- 10me bureau : Hôtel de Ville.

La carte d'électeur 1959 est valable pour ces élections. En cas de perte, l'électeur pourra voter sans difficulté dans le bureau où il était inscrit.